

Description

L'enseignant spécialisé ou l'enseignante spécialisée donnent des cours adaptés à des enfants, adolescents ou jeunes adultes ayant des difficultés et des handicaps qui entravent leur développement (déficiences intellectuelles, troubles du comportement et de l'apprentissage). Leur rôle est de répondre aux besoins des élèves sur le plan cognitif, affectif et social, afin de leur permettre la meilleure intégration socioprofessionnelle possible.

Leurs principales activités consistent à:

Enseignement et apprentissage

- mettre les élèves en confiance, les encourager dans leur apprentissage;
- les aider à découvrir leurs capacités par des méthodes de travail adaptées à leur situation;
- enseigner les disciplines scolaires (lecture, écriture, mathématiques, sciences humaines, etc.) en référence au plan d'études des classes ordinaires, grâce à des techniques adaptées aux divers handicaps;
- fixer des objectifs et définir un projet pédagogique adapté à chaque élève;
- enseigner par des méthodes ou des moyens spécifiques à de jeunes déficients auditifs ou aveugles, par exemple en ayant recours à la braille, à la lecture sur les lèvres et à d'autres aides appropriées;

Évaluation, bilan et moyens d'intervention

- apprécier les progrès de chacun, en discuter avec les élèves, leurs parents, les instances éducatives, sociales ou médicales;
- proposer des démarches pédagogiques après observation des élèves, concevoir et modifier les programmes d'études, préparer les apprentissages en fonction des difficultés;
- rechercher des activités de groupe favorisant un enrichissement mutuel et une meilleure intégration;
- organiser le travail en classe, établir des bilans et préparer des rapports.

Environnement de travail

Les enseignants spécialisés collaborent avec les parents et les spécialistes (logopédistes, psychomotriciens, psychologues, éducateurs, médecins). L'effectif des classes est généralement limité, ce qui permet un travail individualisé avec chaque élève: ils évoluent au sein de classes ou de groupes restreints rattachés à une école ou à une institution, ou dans le cadre du soutien à des élèves maintenus dans des classes régulières.

Formation

La formation d'enseignant ou d'enseignante spécialisée s'acquiert dans une haute école pédagogique (HEP) ou dans une université.

Formation HEP

Lieux

- Bienne/BE, Brigue/VS, Lausanne, St-Maurice/VS.

Durée

- 3 ans en emploi.

Conditions d'admission

- bachelor ou diplôme d'enseignement pour les classes ordinaires ou bachelor dans un domaine voisin et complément de formation.

Titre obtenu

- diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé et Master of Arts in Special Needs Education;
- Master of Arts en enseignement spécialisé et diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé.

Remarque: l'appellation des titres varie d'une école à l'autre. Pour plus de détails, consulter les sites Internet des écoles.

Formation universitaire

Lieux

- Fribourg, Genève.

Durée

- 2 ans à plein temps.

Conditions d'admission

Fribourg:

- bachelor ou diplôme d'enseignement pour les classes ordinaires ou bachelor en pédagogie curative clinique et éducation spécialisée et complément de formation.

Genève:

- diplôme reconnu d'enseignant ordinaire pour les degrés préscolaire, primaire ou secondaire au minimum de niveau bachelor ou bachelor dans un domaine voisin et complément de formation;
- maîtrise de l'allemand et de l'anglais (niveau A2);
- procédure d'admission (dépôt d'un dossier de candidature).

Titre obtenu

- Fribourg: Master of Arts spécialisé en pédagogie spécialisée, orientation en enseignement spécialisé et diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé;
- Genève: maîtrise universitaire en enseignement spécialisé et diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé (Master of Science in Special Needs Education Teaching).

Remarque: une maîtrise universitaire/diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée (enfants 0 à 6 ans) est organisé conjointement par la HEP Vaud et l'Université de Genève.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/etudes.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitudes pédagogiques
- Écoute et compréhension d'autrui
- Tolérance et respect d'autrui
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Sens de l'observation
- Équilibre affectif et psychique

Perspectives professionnelles

Les enseignants spécialisés peuvent exercer les fonctions de conseillers pédagogiques, de responsables, de directeurs d'école ou d'institution, d'inspecteurs, ou encore de chargés de recherches. Ils travaillent dans des écoles ou des institutions dont les structures sont très différentes:

- classe à effectif réduit d'une dizaine d'élèves, dont certains ont des besoins particuliers;
- classe d'observation formée d'élèves qui ont des difficultés à s'adapter, mais qui sont susceptibles de réintégrer ensuite les structures de l'enseignement ordinaire;
- classe d'adaptation ou de développement destinée aux enfants ayant des difficultés scolaires ou de comportement;
- classe spéciale, subventionnée par l'Assurance Invalidité (AI), accueillant des enfants en situation de handicap mental, des polyhandicapés ou des enfants présentant des troubles graves du comportement;
- institutions scolaires spécialisées à l'intention des jeunes qui nécessitent des thérapies et un enseignement spécialisé;
- classe de préapprentissage s'adressant aux élèves désirant parfaire leur formation scolaire avant d'entrer en formation professionnelle;
- soutien pédagogique spécialisé auprès d'élèves en situation de handicap intégrés ou en difficulté dans l'école ordinaire;
- etc.

Perfectionnement

Les enseignants spécialisés peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les départements de l'instruction publique des différents cantons;
- séminaires concernant le domaine du handicap et la pédagogie spécialisée mis sur pied par les institutions publiques et privées;
- cycles d'études avancées: cycle pour le personnel travaillant auprès d'enfants et d'adolescents sourds ou avec déficience visuelle, cycle pour le personnel travaillant auprès d'enfants et adolescents en situation de handicap mental sévère et profond et polyhandicapés;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Enseignant primaire/Enseignante primaire
- Enseignant spécialisé pour enfants sourds/Enseignante spécialisée pour enfants sourds
- Logopédiste UNI/Logopédiste UNI
- Pédagogue curatif UNI/Pédagogue curative UNI
- Psychologue UNI/Psychologue UNI

Adresses

Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS)
Maison des cantons
Speichergasse 6
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 320 16 60
<https://www.csps.ch>

Haute école pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (HEP-BEJUNE)
Chemin de la Ciblerie 45
2503 Biel/Bienne
Tél.: 032 886 99 06
<https://www.hep-bejune.ch>

Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud)
Avenue de Cour 33
1014 Lausanne Adm cant VD
Tél.: 021 316 92 70
<https://www.hepl.ch>

Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)
Avenue du Simplon 13
1890 St-Maurice
Tél.: 027 606 96 00
<https://www.hepvs.ch>

Université de Fribourg
Département de pédagogie spécialisée
Rue St-Pierre-Canisius 21
1700 Fribourg
Tél.: 026 300 77 01
<https://www.unifr.ch/spedu>

Université de Genève
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
Boulevard du Pont-d'Arve 40
Uni Mail
1211 Genève 4
Tél.: 022 379 90 15
<https://www.unige.ch/fapse>

Université de Genève
Institut universitaire de formation des enseignants (IUFÉ)
Conseil académique (enseignement primaire et spécialisé)
Boulevard du Pont-d'Arve 40
Uni Mail
1211 Genève 4
Tél.: 022 379 90 37
<https://www.unige.ch/iufe>